REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 19 mars 2018

Membres présents :

Mesdames BLONDEAU Fabienne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, JEANNIN Maryse, SCALABRINO Maryline.
Messieurs BAUD Bernard, BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, KALLAL Ahmed, TOUBIN Frédéric, Louis SIEVERT.

Membre excusé: Jocelyne BISTON qui donne procuration à Maryse JEANNIN, Alban FAIVRE, Fabrice VILLAME.

Secrétaire de séance : Mme BLONDEAU Fabienne.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance à 18h05.

1 – ATTRIBUTION DU MARCHE DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE

Le Cabinet Paillard présente le rapport d'analyse des offres concernant la réhabilitation de l'ancienne école en salles associatives et en logement.

Aucune offre non retenue.

L'attribution du marché est proposée selon l'analyse des offres du bureau d'études, laquelle fait apparaître le récapitulatif suivant en prix HT :

- Lot n°1 Gros-œuvre : ASN Construction, montant de 76 623,77 €;
- Lot n°2 Menuiserie intérieure et extérieure : Burla frères, 70 419,47 €;
- Lot n°3 Plâtrerie peinture plafond sol : Eco peinture, 64 000 €;
- Lot n°4 Carrelage faïence : C2C carrelage, 16 638,93 €;
- Lot n°5 Désamiantage : PBTP, 33 770 € ;
- Lot n°6 Chauffage plomberie sanitaire : Pecclet Michel, 40 169,10 €;
- Lot n°7 Electricité ventilation : Guyon Villemagne, 33 212,37 €.

Le total HT s'élève à 334 833,64 € HT soit 4% en dessous de l'estimation.

Le Conseil municipal décide de valider l'attribution du marché conformément au tableau d'analyse des offres à l'unanimité.

Le marché sera transmis au contrôle de légalité.

Dès le début du chantier, une réunion aura lieu chaque semaine.

2 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 7 MARS 2018

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Courrier de la Préfecture à Mr Gérard Corbet : si des subventionnements existaient auparavant pour financer les travaux de mises aux normes de l'assainissement réalisés par les propriétaires privés, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il n'est plus prévu d'aide à la mise en conformité des branchements.

- 2 Courrier de la Région du 14 mars : il concerne le retour à la semaine des 4 jours un avis défavorable a été émis par le service des transports. Une réunion a eu lieu à la Région vendredi 16 mars avec le service des transports. Madame le Maire a pu expliquer les arguments de la Commune. L'appel d'offres va être renouvelé, le dossier est donc en cours de réexamen.
- 3- Demande de Monsieur Grégory Arnoux, Président du club de football du Mont d'Usiers. Le club a un projet de construction d'une terrasse métallique en prolongement de l'actuelle buvette afin de bénéficier d'un abri étanche sous la terrasse et d'avoir un accès via un escalier à la salle de convivialité. Le coût s'élève à 20 760 € TTC. Le budget étant voté prochainement, le délai semble un peu court pour décider d'un tel projet et une concertation avec la commune de Bians-les-Usiers sera effectuée.
- 4- Investissement 2018 : de nombreux investissements sont prévus pour un total de 718 919 € TTC. Deux projets ne seront pas inscrits : la réfection du toit de la loge ainsi que le curage du piton rocheux. Un emprunt sera nécessaire pour financer les travaux de réhabilitation de l'ancienne école.
- 5- Subventions du Département : la CCA 800 bénéficiera d'une enveloppe de 2 millions d'euros de subvention sur 4 ans. Il conviendra de proposer des projets. Pour le Val d'Usiers, le projet principal sera la construction d'un magasin, ainsi que le plate formage de la caserne.

Pour la commune : projets de voirie et d'enfouissement de réseaux.

6- Circuits pour le trail : des circuits sont proposés à l'échelle intercommunale et aussi à l'échelle de l'intercommunalité de Frasne / Drugeon. Il serait bien de proposer des chemins également raccordés d'un village à un autre et de réaliser des marquages (financement CCA 800). Toute idée peut être soumise avec un plan.

La séance est levée à 19h50.

La prochaine réunion aura lieu jeudi 29 mars 2018 à 18h00.